



171129 - Doit il obéir à ses père et mère au point d'épouser une femme irréligieuse?

question

Mes père et mère m'ont proposé deux filles pour que j'en épouse une. J'hésite entre les deux car je suis un jeune religieusement engagé et je préfère que ma femme du futur possède un haut niveau de savoir et de religiosité. Mais ma famille ne tient aucun compte de cette condition. Tout ce qui les intéresse est que l'épouse soit d'une autre famille afin d'éviter des dissensions (internes). Qu'en pensez vous? Quelles sont les questions que je dois poser à la fille, si je la rencontrais en présence de l'un de ses proches? Devrais-je leur dire franchement que je ne suis pas en mesure de supporter le versement d'une dot et que je ne possède pas de biens ni de terrains? Devrais-je lui parler franchement des erreurs et faux pas que j'ai commis pendant mes années d'insouciance afin d'être franc dès le départ? Une autre question: chaque jour j'éprouve la crainte de la punition d'Allah, ce qui trouble ma vie, me prive du bonheur et me plonge dans l'anxiété. Certes , j'implore toujours le pardon d'Allah. Cependant je ne jouis pas encore du bonheur..Que faire?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, le conseil prophétique adressé à tout homme désirant se marier est de choisir une femme pieuse qui pourrait l'aider dans ses affaires religieuses et profanes. Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit pour inciter les hommes à préférer les femmes pieuses: **On épouse une femme pour quatre (choses): sa fortune, son statut social ,sa beauté, et sa piété. Préfère la pieuse, pauvre!** (rapporté par al-Boukhari,5090 et par Mouslim,1466).

On a déjà expliqué le profile de la femme pieuse recommandée par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) en matière de mariage. C'est dans le cadre de la réponse donnée à la question



n° 96584.

Deuxièmement, nous ne voyons aucune contradiction entre ce que vous voulez et ce que veulent vos père et mère. Ceux-ci ont formulé une condition pertinente qui doit être considérée dans bon nombre de circonstances et milieux. Nous pensons que vous devez leur donner satisfaction et cherchez une épouse en dehors de la famille. Cependant, il faut privilégier la pieuse. Cela permettrait de concilier les intérêts et de réaliser les deux désirs. Aussi serez vous réconforté et à mis l'abri de toute confrontation avec votre propre famille. Vous pourrez convaincre vos parents de la justesse de votre démarche et les amener à accepter votre choix. Cela sera facile, s'il plaît à Allah, pourvu de répondre à leur demande.

Troisièmement, s'il vous est facile de vous asseoir avec votre fiancée ou celle dont vous voulez faire votre fiancée en présence de l'un de ses proches parent ou sans tête à tête et avec le port par la femme de la tenue prévue par la Charia, il n' y a aucun inconvénient dans ce cas à ce que vous vous entendiez sur tout ce qui est nécessaire. L'important est de s'écarter de la tentation et de tout ce qui est de nature d'exciter le plaisir charnel. Vous pouvez lui expliquer tout ce que vous êtes en mesure de lui assurer dans le futur comme elle vous expliquera à son tour ce qu'elle attend de vous.

Cela dit, nous ne pensons pas qu'il faille faire preuve d'exagération à propos de l'objet de ces questions. Il ne faut pas insister trop là-dessus. Ce qu'il convient de faire c'est d'interroger d'autres à propos de la femme et non de l'interroger elle-même. Avant d'aller chez elle, il faut faire des investigations à propos de la famille et son environnement familial et à propos de la femme et de sa situation. Il n' y a aucun mal à solliciter pour cela l'aide de vos sœurs et de vos proches parentes. Dès que vous aurez sur elle suffisamment d'éléments d'information pouvant justifier l'exécution de votre projet, allez-y. Quant aux questions que vous avez dites leur incidence peut ne pas être très forte.

S'agissant de votre situation matérielle et sociale, vous devez être sincère dans leur description car beaucoup des affaires de votre future vie conjugale pourraient en dépendre. Il en est de même des droits de la future épouse. Il est inacceptable de votre part d'entrer dans une maison, de voir



les femmes qui y habitent et d'attendre l'acceptation de votre demande tout en leur disant: je ne possède pas de dot!

Quatrièmement, il ne vous est pas permis de dévoiler vos péchés du passé devant la femme que vous voulez épouser. Du moment qu'Allah a dissimilé vos péchés, faites en de même pour vous. Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur vous) a dit : **évitez ces ordures qu'Allah le Puissant et Majestueux a interdites. S'il vous arrive d'en commettre, profitez de la dissimulation qu'Allah le Puissant et Majestueux vous accorde.** (rapporté par al-Bayhaqui et jugé authentique par al-Albani dans as-silsilah as-sahihah sous le n° 663.

Abou Hourayrah (P.A.a) a déclaré avoir entendu le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: «Tous les membres de ma communauté sont éligibles au pardon divin à l'exception de ceux qui publient (leurs propres péchés). C'est le cas de tout homme qui commet un acte au cours de la nuit sous le couvert d'Allah mais qui, au lendemain, vient dire: ô un Tel! J'ai fait ceci ou cela hier, alors qu'Allah avait dissimulé son acte qu'il vient dévoiler.«» (rapporté par al-Boukhari, 5721 et par Mouslim,2990).

Cinquièmement, il est donné au croyant l'ordre de craindre Allah le Puissant et Majestueux en secret comme en public. La crainte que la religion recommande est celle qui incite l'individu à faire davantage de bonnes œuvres et à s'éloigner de tout acte de rébellion envers le Transcendant. Quant à la crainte qui pousse au désespoir, à la torpeur et au désœuvrement, elle découle d'une instigation satanique. Ces instigations sont employées par Satan pour détourner les cœurs des pieux de la voie droite en leur inspirant la tristesse. C'est à ce propos que le Très haut dit: **La conversation secrète n'est que [l'oeuvre] du Diable pour attrister ceux qui ont cru. Mais il ne peut leur nuire en rien sans la permission d'Allah. Et c'est en Allah que les croyants doivent placer leur confiance** (Coran,58:10).

Cherchez l'assistance d'Allah. Confiez vous à Lui. Résistez à Satan en obéissant à Allah le Puissant et Majestueux. Humiliez le en renforçant vos liens avec votre Maître. Sollicitez l'assistance d'Allah et ne restez pas impuissant.



Allah le sait mieux.